

Mandat 2020 - 2026



Faire vivre la démocratie locale

Jeanne Féret

Adjointe à la vie citoyenne

Thomas Laurent

Délégué à la vie citoyenne





Volonté de dynamiser la participation citoyenne

Le code général des collectivités territoriales, à travers son article L2141-1, fait du « **droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent** »

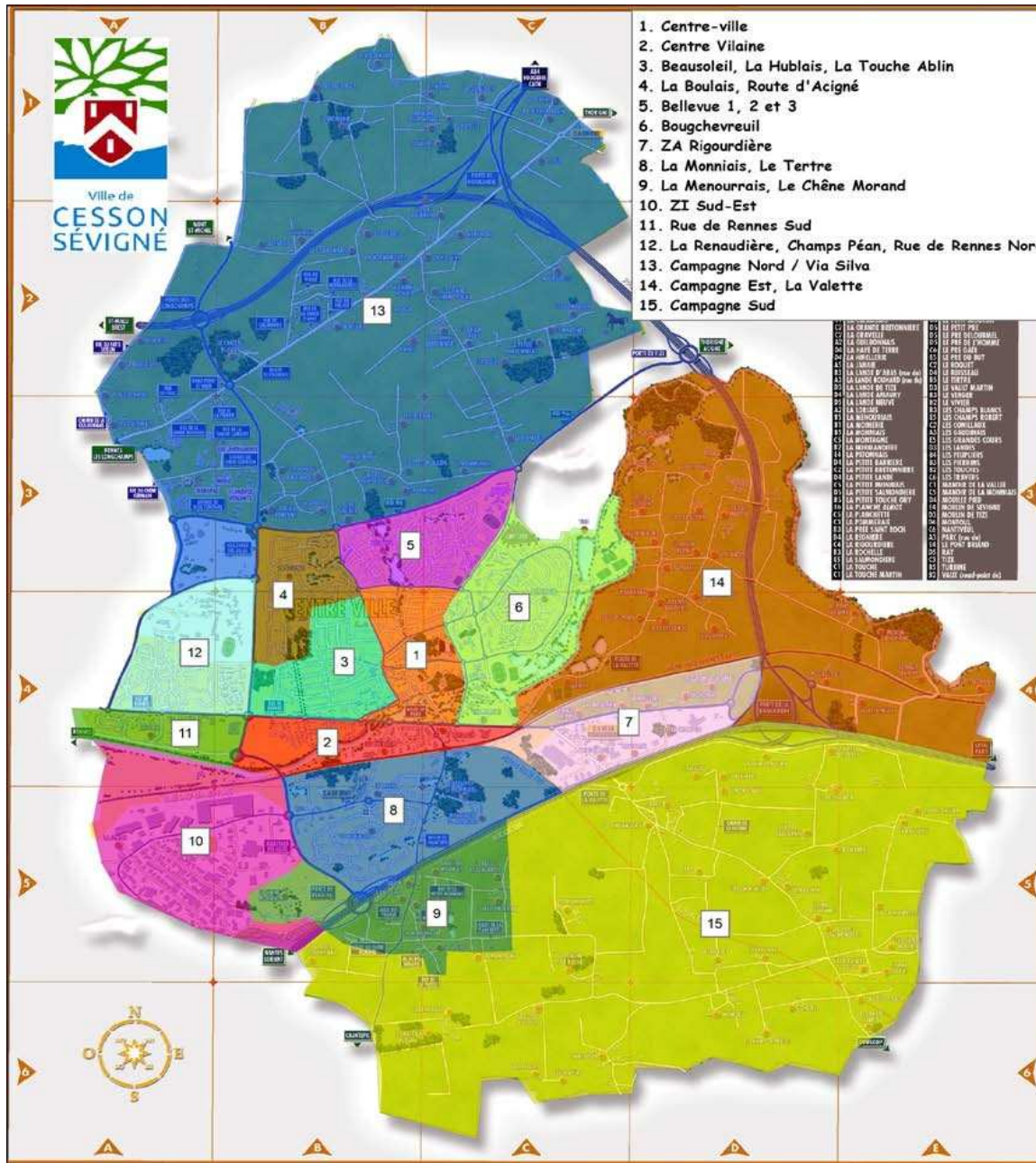
Un principe essentiel de la démocratie locale, mais l'information n'est que le préalable à la condition d'existence de la participation des administrés.



Nomination et rôle du Référent de quartier

- La désignation par le Maire des référents de quartier
- Le référent de quartier **est un maillon essentiel de la démarche participative entre les habitants et les élus.**
- De part sa connaissance du terrain et de ses concitoyens, il est un **interlocuteur privilégié et reconnu.**
- Les référents de quartier sont des interlocuteurs de proximité à qui il est possible de poser une question, proposer une idée, formuler une remarque...





Les quartiers

- Les quartiers identifient des zones ayant une histoire, une organisation ou des préoccupations similaires.
- 13 quartiers, 2 zones d'activités industrielles ou économiques (placées sous la responsabilité du Conseiller Municipal délégué au développement économique).





Objectifs

- Améliorer la vie des habitants-es
- Répondre à des besoins concrets, à des attentes, à des envies (Ex : embellir un espace public)
- Faciliter l'engagement de celles et de ceux qui souhaitent agir
- Permettre aux habitants-es de participer pour trouver des solutions
- Intégrer les habitants-es
- Valoriser les habitants-es
- Responsabiliser les habitants-es
- Aider des personnes sans activité à trouver une place, à reprendre confiance, à trouver du sens à ce qu'ils-elles font: personnes sans emploi, retraités, jeunes...





Mise en route

- **Mobilisation citoyenne** de janvier à Mars 2021
- **Réunions dans les quartiers** à partir de **avril 2021** pour collecter les idées et propositions
- Co-construction de l'animation des quartiers
- Réunions régulières avec les quartiers

